

LIVRET D'ACCUEIL DU PRODUCTEUR SPG





SOMMAIRE

I. ACRONYMES, SIGLES ET DÉFINITIONS	p. 3
II. PARCOURS D'UN DOSSIER	p. 4
III. DOCUMENTS NÉCESSAIRES	p. 5
a. Cahier de suivi / outil de traçabilité	p. 5
b. Factures	p. 7
c. Autorisations administratives	p. 7
d. Plans d'actions correctives	p. 7
IV. CONFORMITÉ DE LA PRATIQUE DU BRÛLIS AVEC LA NOAB	p. 8
V. SEMENCES	p. 9
VI. INTRANTS	p. 13

I. Acronymes, sigles, et définitions

- **NOAB : Norme Océanienne d'Agriculture Biologique**
Cahier des charges relatif à l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique.
- **SPG : Système Participatif de Garantie**
Système de labellisation qui se base sur la participation active des adhérents (producteurs, consommateurs).
- **GL : Groupe Local**
Il réunit les producteurs et les consommateurs d'une zone autour de divers sujets (labellisations, dynamiques locales...). Les membres sont garants du traitement des demandes de labellisation.
- **PGB : Plan de Gestion Bio**
Outil de base réunissant les informations principales de l'exploitation (responsable, pratiques culturales, fonctionnement...).
- **PAC : Plan d'Actions Correctives**
Document répertoriant, à la suite d'une inspection, les actions à mettre en place dans le but d'être conforme à la NOAB et d'obtenir le label Bio Pasifika.
- **GD : Grille de Décision du Groupe Local**
Document qui atteste l'avis du groupe local concernant le traitement d'un dossier suite à la restitution d'une inspection.
- **GI : Grille d'Inspection**
Document permettant l'évaluation des pratiques au regard de la NOAB.
- **CDC : Comité de Conformité**
Organe de décision final.
Il est composé de 3 collèges décisionnaires :
 - 4 adhérents producteurs inspecteurs qualifiés tirés au sort
 - 4 adhérents consommateurs inspecteurs qualifiés tirés au sort
 - 4 organismes qualifiés représentés (IAC, ADECAL Technopôle, CAP-NC, Agence Rurale).
- **BP : Bio Pasifika**
Le seul label reconnu en Nouvelle-Calédonie, selon le référentiel qu'est la NOAB, pour identifier les productions issues de l'agriculture biologique.
- **BC : Bio Calédonia**
Association qui gère le label Bio Pasifika en Nouvelle-Calédonie.
- **PV : Production Végétale**
- **PA : Production Animale**
- **Api : Apiculture**
- **Transfo : Transformation de denrées alimentaires**

II. Parcours d'un dossier



Rencontre avec l'animateur et visite de la structure

- Rédaction du plan de gestion bio (PGB).

Présentation du PGB au groupe local (GL)

- Présentation du dossier par le producteur.
- Validation du PGB par les membres présents au GL.

1^{ère} inspection

- Inspecteurs confirmés : binôme producteur - consommateur (ayant suivi une formation à l'inspection d'un jour).
- Selon les actions correctives relevées, une 2^{ème} inspection peut être nécessaire avant passage en CDC.

Restitution au GL

- Renseignement de la grille de décision (GD) et du plan d'actions correctives (PAC).

Présentation du dossier au Comité de Conformité (CDC)

- Le dossier est présenté pour décision finale.

Le temps de traitement d'un dossier varie entre 3 et 9 mois selon la mobilisation du producteur et les écarts éventuels entre ses pratiques et les exigences de la NOAB.

III. Documents nécessaires

Pour qu'une inspection ait lieu, le producteur doit fournir 3 types de documents obligatoires :

- > Le cahier de culture ou outil de traçabilité
- > Les factures des achats
- > Les autorisations administratives (ex : autorisation de captage, agrément SIVAP, titre de propriété ou acte coutumier, s'il existe, etc.)

CAHIER DE SUIVI / OUTIL DE TRAÇABILITÉ

Un outil de traçabilité est essentiel pour un producteur souhaitant suivre une démarche de labellisation. Pour être labellisé, il doit enregistrer les actions relatives au travail de son champ, de son élevage, de sa transformation. Cela lui permet d'avoir une traçabilité qui est nécessaire pour justifier du respect de la NOAB.

Cet outil, propre à chacun, doit être spécifique à chaque atelier. Si la question vous intéresse, l'animateur Bio Calédonia peut vous transmettre des exemples précis d'outils.

Chacun peut bien sûr mettre en place les abréviations et codes qui lui conviennent, tant qu'il s'y retrouve !

→ Exemple de la production Végétale

Pour chaque action, 3 informations doivent apparaître :

LA DATE, L'ACTION REALISÉE, LA PARCELLE / PLANCHE CONCERNÉE

Exemples d'actions : travail du sol, brûlis, traitements, semis, plantation, récolte et tout faits marquants sur la parcelle. Dans l'idéal, des détails peuvent être apportés à chaque type d'action :

- **TRAVAIL DU SOL** : avec quel outil (personnel ou emprunté) ?
- **BRÛLIS**
- **TRAITEMENT** : avec quoi (purin, produits achetés) ? Pourquoi (contre les ravageurs, les champignons...) ? Quel outil est utilisé pour diffuser (pulvérisateur, arrosoir, épandage, dans le système d'irrigation) ?
- **SEMIS** : d'où viennent les graines ? Quelles espèces, variétés ? Combien de semis réalisés ?
- **PLANTATION - REPIQUAGE** : d'où proviennent les plants ? Quelles espèces ? Quelles quantités ?
- **RÉCOLTE** : quelles espèces, variétés ? Quelles quantités ? Pour quel lieu d'écoulement (Magasins, bingo, marché, colporteur, paniers, coutumes, consommation personnelle, restauration, alimentation animale) ?
- **FAITS MARQUANTS SUR LA PARCELLE** : vols, incendies, cyclones...

III. Documents nécessaires

→ *Exemples d'outil de traçabilité : à chacun son cahier !*

Le format importe peu, chacun doit trouver celui qui lui convient le mieux : cahier, agenda, affiche, format numérique, etc. Ce qui importe, c'est qu'il soit régulièrement tenu à jour par vous ou par un proche. L'enfant de la maison qui apprend à écrire peut tout à fait participer !

Voici quelques idées d'outils possibles.

EXEMPLES	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Agenda	On en a un par an, il suffit de noter en revenant du champ ce qu'on y a fait en quelques mots. On peut directement agraffer au jour le jour les factures et les paquets de graines utilisés.	En fin d'année, cela prend plus de temps de relever les données de production.
Cahier d'écolier	On peut l'organiser et le découper comme on le souhaite : par ordre chronologique, par parcelle...	Plus compliqué si on ne sait pas quoi écrire. Demande plus de rigueur.
Fiche parcellaire	Permet de faire apparaître clairement la diversité des espèces cultivées par parcelle et les rotations des cultures. Cela permet d'avoir un suivi des parcelles et de comparer facilement ce qui a été fait de saison ou d'année en année. Modèle plus adapté à l'agriculture traditionnelle.	Il faut un plus grand cahier ou un mur et de grandes feuilles pour afficher.
Document Excel	Pour celui qui est à l'aise avec l'informatique, gestion facile. Permet à l'agriculteur de faire un total de ses récoltes et de ses ventes grâce au tableur Excel.	Implique d'avoir accès à un ordinateur et d'être à l'aise avec l'informatique.
Application ou logiciel (ex : Agroptima, appli payante)	Gestion facile des données (enregistrement automatique, extraction de données...). Certains logiciels fonctionnent sans connexion internet.	Implique d'avoir accès à un outil numérique (ordinateur, téléphone, tablette...).

III. Documents nécessaires

→ Certains producteurs ont recours à des idées originales pour illustrer leur travail :

EXEMPLES	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Réseaux sociaux	Permet au producteur d'offrir une vitrine aux consommateurs et éventuellement aux membres du CTC. Le tout s'avère utile pour la labellisation.	Nécessite une connexion internet et du matériel pour se connecter (téléphone, ordinateur...). Commentaires précis requis.
Album photo daté	Permet d'éviter la rédaction tout en centralisant les informations principales. L'impression n'est pas obligatoire si les photos sont datées sur l'appareil (réglage à mettre en place).	Nécessite quelques annotations (quantités par exemple). Implique des sauvegardes régulières (disque dur externe en plus de l'appareil).
Dessins	Permet une visualisation imagée des cultures. Pour ceux qui aiment dessiner, le cumul des étapes permet la création d'un véritable album d'œuvres d'art.	Certaines précisions doivent être apportées à l'écrit.

FACTURES

Toutes les factures doivent être conservées (des 6 derniers mois si première inspection, depuis l'entrée dans la démarche ensuite). En production végétale il faut conserver tous les sachets de graines également.

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

Captage, forage, agréments d'hygiène...

PLANS D'ACTION CORRECTIVES

Si le producteur veut renouveler sa labellisation, il doit se munir du plan d'action corrective de sa dernière inspection à présenter aux inspecteurs.



IV. Conformité de la pratique du brûlis avec la NOAB

→ RAPPEL DE LA NOAB

2.2.2 : *La préparation des sols par brûlis est limitée et uniquement autorisée lorsqu'elle fait partie d'un système d'agriculture traditionnelle qui perdure, notamment dans le cadre de la lutte contre les espèces envahissantes. Dans ce cas, cette pratique est soumise à des contrôles stricts afin de protéger le sol (terre végétale et humus) et la biodiversité.*

Bio Calédonia vous propose les critères d'aide à la décision suivants sur la conformité d'un brûlis.

BRÛLIS CONFORME :

> Localisation et composition :

- En forêt secondaire uniquement et en dehors des lieux tabous servant de réserves aux espèces végétales et animales.
- Réalisé sur une parcelle ayant eu un repos de 10 ans avec une période de production continue de trois ans. Les brûlis de mise en valeur doivent être donc espacés d'une période de treize ans minimum pour respecter la vie du sol et la fertilité.
- Localisé à la parcelle (mettre la nouvelle parcelle sur le plan de gestion).
- Feu réalisé avec les végétaux pris sur place.
- Abattis réalisé uniquement avec le sabre et la tronçonneuse.

> Contrôle :

- Feu localisé à la parcelle (mettre la nouvelle parcelle sur le plan de gestion).
- Feu maîtrisé par le nettoyage et le ratissage des bordures
- Date de l'abattis et date du brûlis bien notées sur le cahier de culture.

BRÛLIS NON-CONFORME :

> Localisation et composition :

- Réalisé en milieu ouvert (hors forêt), en forêt primaire et zones taboues.
- Brûlis sauvage sur parcelle non-débroussée.
- Feu réalisé à partir de plastiques, de carburants, d'huiles, de pneus ou tout matériel non-végétal.
- Brûlis réalisé sur une parcelle n'ayant pas respecté le cycle minimal de treize ans.

> Contrôle :

- Feu non maîtrisé sortant à l'extérieur de l'abattis.
- Feu réalisé en période de sécheresse ou un jour de vent.

→ RÈGLEMENTATION :

D'après la NOAB :

411 : *Les semences et le matériel végétal sont multipliés suivant des méthodes biologiques pendant une génération dans le cas des plantes annuelles¹ et pendant deux cycles végétation ou 12 mois (le cycle le plus long étant retenu) dans le cas des plantes vivaces², avant d'être certifiés biologiques.*

412 : *Les opérateurs utilisent des semences et des plants biologiques de qualité et de variétés appropriées. La dérogation suivante s'applique jusqu'en 2013 : lorsque les semences, les semis et les plants biologiques ne sont pas disponibles sur le marché, des semences (n'ayant pas subi de traitement chimique), des semis et des plants conventionnels peuvent être utilisés. Les semences traitées par voie chimique ne sont utilisées qu'en dernier recours et sont débarrassées de tout produit chimique avant d'être introduites dans l'exploitation.*

.....
La dérogation [Guideline POS1_2013] est prolongée par [POS2_2020] et sera réétudiée en 2021 lors de la révision de la gouvernance et de la structure de la POETCom dans le cadre du projet PROTEGE.
.....

¹ Les **plantes annuelles** sont les plantes qui ont un court cycle de vie. Elles germent, fleurissent puis meurent en moins d'un an. Exemples : tubercules, citrouille, tomate, maïs, œillet

² Les **plantes vivaces** aussi appelées **plantes pérennes** peuvent vivre plusieurs années. Exemples : ambrevade, letchi, manguiier, ananas... Le bananier est une plante semi-pérenne : le plan meurt après avoir fructifié mais la tige souterraine continue de vivre et se multiplie en rejets, elle est vivace.



Il est donc
indispensable de connaître
les produits systémiques
pour ne pas acheter
et utiliser des semences
traitées avec ces produits.
N'hésitez pas à poser
les questions aux salariés
de Bio Calédonia.

→ IL EST PRÉCONISÉ DE PRIORISER L'UTILISATION DE SEMENCES COMME SUIT :

IDÉAL	AUTORISÉ	TOLÉRÉ	INTERDIT
<p>L'autoproduction des graines, les échanges ou achats auprès de producteurs dont les productions sont labellisées Bio Pasifika ou les semences bios vendues en commerce, sont à privilégier.</p>	<p>Si les semences bio ne sont pas disponibles, les semences conventionnelles non-traitées sont autorisées. En cas d'absence de semences certifiées biologiques, les semences paysannes sont à favoriser. Elles sont issues de plants cultivés de façon naturelle et s'échangent entre agriculteurs et jardiniers. Ces semences locales sont adaptées à nos conditions pédoclimatiques.</p>	<p>Si les semences bio ne sont pas disponibles, les semences traitées avec un produit de contact (ex : THIRAME) sont tolérées à condition qu'elles soient lavées à l'eau. L'eau de rinçage doit être laissée dans une bassine couverte d'un filet type moustiquaire pour évaporation.</p>	<p>Les semences traitées avec un produit systémique (ex : TOPSIN) sont complètement interdites : leur plantation est considérée comme l'application d'un intrant interdit et implique la mise en conversion de la parcelle pour 3 ans.</p>

Si vous ne voyez pas clairement le mot « bio » sur les semences, regardez au dos du sachet ou sur l'étiquette collée sur la boîte. Traitements éventuels inscrits discrètement.



V. Semences

LIVRET D'ACCUEIL

→ NOUS N'AVONS PAS DE LISTE EXHAUSTIVE DES MARQUES UTILISABLES À PROPOSER.
AUCUNE MARQUE N'EST COMPLÈTEMENT INTERDITE.

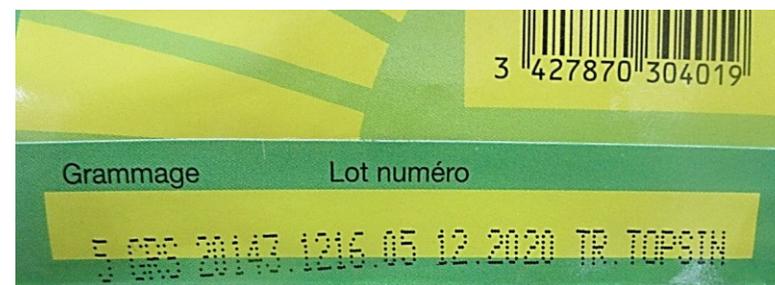
À titre indicatif :

SEMENCIER / MARQUE	BIO	NON BIO SANS TRAITEMENT	TRAITÉES	COMMENTAIRES
Tropica et Technisem	X	X	X	Taux de germination élevé. Traitement écrit sur la boîte, le sachet (exemple sous ce tableau). « TR :... »
Agrosemens	X			Ne propose que du bio.
Les Doigts Verts	X	X	X	Taux de germination médiocre. Traitement écrit sur la boîte, semences traitées enrobées de couleur pour assurance.
Vilmorin (et Gondian)	X	X		Taux de germination élevé.
Gammvert	X	X		
Voltz	X	X	X	Taux de germination élevé. Disponible chez Agridis à Tomo.
La Ferme de Sainte Marthe	X			Taux de germination médiocre.

Exemple d'indication sur sachet de graines traitées :

Pour voir le traitement, retourner le paquet (ou la boîte) de semences et chercher l'annotation *TR* : *TOPSIN* (par exemple).

Le topsin est un traitement systémique complètement proscrit.



V. Semences

→ NE PAS UTILISER LES SEMENCES TRAITÉES
AVEC LES PRODUITS DU TABLEAU SUIVANT :

NOM DU PRODUIT SYSTÉMIQUE	SEMENCES PRINCIPALEMENT CONCERNÉES
INSECTICIDES	
Imidaclopride (Gaucho)	Maïs, squashes, sorgho, pommes de terre
Fipronil (Régent)	Maïs, sorgho
Thiamétoxam (Cruiser)	Maïs, pommes de terre
FONGICIDES	
Imazalil (Diabolo)	Pommes de Terre, céréales
Flutolanil	Pommes de terre
Métalaxyl (Ridomil)	Pommes de terre
Pencycuron (Monceren)	Pommes de terre
Fludioxonil (molécule « pénétrante »)	Pommes de Terre, céréales
Thiophanate-méthyle (Topsin)	Légumes divers
Difénoconazole (« translaminaire »)	Pommes de Terre

Source : Groupement des Agriculteurs Biologique NC



12

.....
Les semences de pomme de terre de l'OCEF sont considérées comme un intrant interdit impliquant une conversion de 3 ans de la parcelle.
.....

Veillez-vous référer à l'animation pour plus d'informations.

→ RAPPEL DES RÈGLES QUI ENCADRENT L'UTILISATION D'INTRANTS DANS LE CADRE DE LA LABELLISATION BIO PASIFIKA :

PROTECTION DES CULTURES :

Bio Calédonia se base sur la **liste des produits de protection des cultures utilisables en France en Agriculture Biologique** mise à jour régulièrement sur le site de l'INAO. Nous croisons ces données avec les homologations du SIVAP.

Cette liste complète les substances autorisées dans le tableau 2 en annexe de la NOAB.

FERTILISATION ET AMENDEMENTS :

nous nous basons sur les règles précisées de la POETCom.

- Le tableau 1 en annexe de la NOAB.
- La Guideline P1/2013 qui autorise les intrants ayant été accrédités par un organisme de certification reconnu par l'IFOAM ou certifié ISO 65.

Pour les amendements et composts locaux, la directive de la POETCom est d'encourager la valorisation de matière organique locale. Les composts sont donc autorisés de facto. S'il y a un risque que l'amendement contienne des matières interdites qui pourraient contaminer le sol (OGM ou broyats traités récemment avec des produits interdits), des analyses peuvent être demandées.

> Composts :

→ Tous les composts sont autorisés. S'ils contiennent des matières d'origine animale, ils sont décomposés plus de 3 mois avec montée en température pour hygiénisation. La valorisation de la matière organique locale est encouragée. En cas de doute, prendre contact avec Bio Calédonia pour vérifier que l'intrant est autorisé.

> Certiphyto :

→ Pour rappel, le fait de disposer d'une attestation Certiphyto aura un caractère obligatoire, à compter de février 2022, pour les utilisateurs concernés.



→ RAPPEL DES RÈGLES QUI ENCADRENT L'UTILISATION D'INTRANTS DANS LE CADRE DE LA LABELLISATION BIO PASIFIKA :

RAPPEL de la NOAB 1.3 :

Il convient de souligner que la conformité avec toutes les réglementations nationales et régionales prévaut sur les exigences de la présente norme.

RAPPEL de la NOAB 4.5 :

Lutte raisonnée contre les organismes nuisibles, les maladies et les adventices.

> Produits nettoyants et désinfectants pour les ateliers de transformation :

→ Si l'opérateur utilise des produits qui ne figurent pas dans le tableau 5 de l'annexe 1 de la NOAB pour répondre aux exigences du SIVAP, il doit y avoir une étape de rinçage supplémentaire documentée entre l'utilisation du produit Nettoyant et Désinfectant et la manipulation du produit labellisé Bio Pasifika.

De même, les produits de lutte contre les nuisibles non-listés dans les annexes de la NOAB ou dans le présent document, sont tolérés à l'extérieur des ateliers de transformation.

> Rodenticides dans les parcelles agricoles :

→ Lorsqu'il est prouvé que les méthodes préventives (création d'habitats pour les prédateurs, évacuation des déchets et poisons naturels) et les moyens mécaniques ne sont pas efficaces (ce qui doit être justifié par l'agriculteur), l'utilisation de produits rodenticides chimiques est tolérée à condition que toutes les mesures soient prises pour éviter le risque de contamination des cultures et des sols.

Pour éviter tout risque de contamination, les appâts seront placés en dehors des zones de culture et dans des zones bien identifiées et spécifiées dans le plan de gestion. Le poison devra être fixé dans un contenant, qui est maintenu au sol et qui garantit la non-dispersion du poison.

VI. Intrants

LIVRET D'ACCUEIL

→ TERREAUX

> Malgré la mention « Utilisable en Agriculture Biologique », **la majorité des terreaux importés sont interdits à l'utilisation sous la NOAB** en Nouvelle-Calédonie car ils sont fumigés au bromure de méthyl à l'entrée sur le territoire.

> Les terreaux **BioBizz All Mix** et **Light Mix**, **OMSubstrate Organic**, **Proline substrates** ne sont pas fumigés par le SIVAP lors de leur importation et **peuvent être utilisés** en Agriculture Biologique.

La liste suivante est donnée à titre indicatif.

Elle est évolutive.

Mise à jour le

06/01/2022.

TERREAUX AUTORISÉS CAR NON FUMIGÉS À LEUR ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE :



Commercialisé à :
> Greenstore (Normandie)



Commercialisé à :
> Botanéa (Dumbéa),
> la Maison Verte (Ducos),
> la Coopérative de Pouembout.

Possibilité de commande par palette à Wake Chaa à Canala et de se fournir en sacs via le CADRL à Maré.



Commercialisé à :
> Cheval Distribution

VI. Intrants (au 6/1/22)

→ ENGRAIS MINÉRAUX

Noms commerciaux	Composition	Agrément	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
ABFLOR 3-2-6 S + 2 Mgo avec 20% de Gypse	*2,00% AZOTE * 3,00% ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P2O5) * 6,00% OXYDE de POTASSIUM (K2O)* 2,00% OXYDE de MAGNESIUM (MgO)* 12,00% ANHYDRIDE SULFURIQUE (SO3) : 7% du gypse et 5% du sulfate de potassium* 12,00% CaO total	Ecocert	Ets LAUTIER, gamme gemriflor	
CALCIMER T400	CaO : 45% - MgO : 4% - Oligoéléments : 32	Ecocert	Timac	CANC
FLORAL 24D (B 300)	Mélange sur base aqueuse ; sels minéraux et organiques, séquestrant, eau ; ALCOOL ETHHOXYLE ; Chlorure de Benzalkonium ; Glycereth 17 cocoate ; HYDOXYDE DE SODIUM	Ecocert	Biopac, France	
Gypse		NOAB	Bush international	CANC
KaliSOP Plus	Sulfate de Potassium	NOAB Soil Association	K+S Kali	CANC
NTS Stabilised Boron Granulés TM	Principe active : 90% min. Acides humiques : 40% min. Conductivité : 70%	BFA, ACO	Nutri-Tech Solutions, Australie	
Demetias VI		Ecocert	Timac	CANC
POTASSIUM SILICATE	Mélange liquide de potassium et silice pour renforcer les parois externes des cellules des feuilles.	BFA n 456Al	NTS Australie	TIP Services, sur commande
Azoflore C	Azote amendant activateur de vie biologique pour une meilleure valorisation des effluents	Ecocert	Timac	CANC

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ ENGRAIS ORGANIQUES

Noms commerciaux	Composition	Agrément	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
Engrais organique universel	NPK : 3.7.7	NP	Solabiol	Maison verte
Ferti Activ 6-4-11 (ancien Humisol)	Poudre de plume / engrais viande	Ecocert	Timac	CANC
NTS GRANULAR HUMIC ACID	Acide humique à diffusion lente sous forme de granulés (70% d'acide humique)	BFA n 456AI	NTS Australie	TIP Services
NTS SOLUBLE HUMATES GRANULES	Acide humique sous forme de granulés de 2 à 5 mm, sans danger pour l'utilisateur et aux nombreux usages (de 70% d'humates de potassium)	BFA n 456AI	NTS Australie	TIP Services
NUTRIBIO+	Azote organique et stimulateur de croissance racinaires	Ecocert	Frayssinet	CANC
NUTRIBIO 4.3.6	Azote organique, anhydride phosphorique, oxyde de potassium et stimulateur de croissance OSYR	Ecocert	Frayssinet	CANC
NUTRIKALI	Azote organique, potassium organique avec soufre et oligo-éléments d'origine naturelle	Ecocert	Frayssinet	CANC
ORGACAL	Déchets organiques divers	Ecocert	OZD SARL	CANC
ORGALIZ F 13, 5-0-0	90% poudre de plumes, 10% poudres de soies	RCE	Terrial	CANC
ORGALIZ B		Ecocert	BioMat	CANC
ORGA NP 9 4	Poudre de plume hydrolysée, engrais de viande	Ecocert	Timac	CANC
TRI-KELP	Poudre d'algues soluble (Laminaria, Sargassum et Ascophyllum nodosum)	BFA n 456AI, ACO	NTS Australie	TIP Services

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ BIOSTIMULANTS

Noms commerciaux	Composition	Description	Agrément	Fabricant / distributeur
ALOE-A7 :G19TECH	Concentré de la feuille entière de l'aloé vera		BFA n 456AI, AO	NTS Australie / TIP Services
AMINO-TECH	Acides aminés	Fertilisant bio-stimulant à base d'acides aminés ayant une action de chélation.	BFA n 456AI, ACO	NTS Australie / TIP Services
Combo	Poissons+algues		Bio-Gro NZ+BFA	Vitec / Divers
Ecovigor Fertileader AZZIO Fertileader MAGGIO		Biostimulant foliaire	Ecocert	Timac / CANC
Fertileader AZUR	Oxyde de Calcium	Biostimulant foliaire	Ecocert	Timac / CANC
Fertileader OPAL	Nitrate de Manganèse et Nitrate de Zinc	Biostimulant foliaire	Ecocert	Timac / CANC
Fertileader GOLD	5,7% Bore, 0,35% Molybdène	Biostimulant foliaire	Ecocert	Timac / CANC
HUMI ACTIV'		Activateur de la vie du sol	Ecocert	Timac / CANC
NTS LIQUID HUMUS	Acide humique liquide		BFA n 456AI, ACO	NTS Australie / TIP Services
NUTRI-KELP POWDER	Engrais à base de varech le plus puissant du monde concentré sous forme de poudre ; soluble à 100%.		BFA n 456AI	NTS Australie / TIP Services

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ BIOSTIMULANTS suite

Noms commerciaux	Composition	Description	Agrément	Fabricant / distributeur
NUTRI-LIFE BIO-N	Azobacters	Les azobacters captent l'azote atmosphérique et le transforme en azote d'ammonium dans le sol	BFA n 456Al	NTS Australie / TIP Services
NUTRI-LIFE 4/20	Azotobacter vinelandii, Bacillus megaterium, Bacillus subtilis, Bradyrhizobium japonicum, Chaetomium globosum, Pseudomonas fluorescens, Pseudomonas putida, Pseudomonas stutzeri, Rhizobium leguminosarum, Streptomyces albidoflavus, Streptomycescellulosae & Trichoderma lignorum	Mélange de champignonsutiles et de bactéries à mission spécifique	BFA n 456Al	NTS Australie / TIP Services
NUTRI-LIFE PLATFORM	Mélange de mycorhizes et trichodermes (construction de l'humus)	6léments racinaire	BFA	NTS Australie / TIP Services
NUTRI-LIFE TRICHO SHIELD	Trichoderma harzianum, Trichoderma lignorum and Trichoderma koningii	Champignons bénéfiques pour améliorer l'équilibre entre micro-organismes souhaitables et indésirables	BFA n 456Al	NTS Australie / TIP Services
NUTRI-NEEM	Huile de neem pressée à froid (concentrée à85%)	Bio-Stimulant	BFA n 456Al	NTS Australie / TIP Services
NUTRISOLV'NAT	Engrais NPK organo-minéral contenant des oligo-éléments		Ecocert	OSMOBIO / Agrilogic
NUTRI-STIM SAPONINS	Saponines d'origine naturelle	Fournir une aide au système immunitaire actif de la plante	BFA n 456Al	NTS Australie / TIP Services
Organika (pulvérisation)	Hydrolysats de poisson stabilisé à l'acide phosphorique, additifs	Biostimulant - NPK : 2/1/0.3 PH : 2.8 - Mat. Sèche : 22% - Mat.Organique : 12% - Mat. Minérale : 10% - Mg : 0.3gf/l - Ca : 0.8 g/l Valeurs potentiellement légèrementvariables	NOAB	UTDP Lifou (ADECAL) / Alternative-UTDP Lifou

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ BIOSTIMULANTS suite

Noms commerciaux	Composition	Description	Agrément	Fabricant / distributeur
OSIRYL	40% de matière active Osyr 50% de matière sèche	Stimulateur de croissance racinaire	Ecocert	Frayssinet / CANC
PHOTO-FINISH	Silice + kelp, humic acid, selected trace éléments and several growth promoting plant extracts	Fertilisant foliaire renforceur de cellule qui peut rendre les parois cellulaires plus dures, rendant ainsi le tissu des feuilles moins appétant pour les insectes herbivores	BFA n 456AI	NTS Australie / TIP Services
RhizoPlus 42	Bacillus amyloliquefaciens	Stimulant	NOAB	Andermatt Biocontrol / Coop
SEA CHANGE LIQUID KELP	Le Bull Kelp australien (l'algue <i>Durvillea potatorum</i>) manufacturé au moyen d'un processus exclusif		BFA n 456AI	NTS Australie / TIP Services
Tricho Pel R	Trichoderma harzanium		BFA, AgriQualityNZ, NOAB*	Agrimm Technologies
Unite	Trichoderma spp		Bio Gro NZ, NOAB*	Agrimm Technologies

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ INSECTICIDES / REPULSIFS

Noms commerciaux	Composition	Indications Usages	Agrément	Fabricant / distributeur
Anti-limaces et escargots	Phosphate ferrique		NOAB	KB Neudorff (Ferramol) / Jardineries
Anti-chenilles Bio	Bt sérotype 3		NOAB	Vilmorin Bio / Maison Verte
Anti-fourmis poudre	Spinosad		NOAB/RCE	Solabiol / Maison Verte
Anti-pucerons choc Bio	Pyrèthre		NOAB	Vilmorin Bio / Maison Vert
Bioneem	Huile de neem (Azadirachtine)		NOAB	Bicco / Eriaxis/Maison Verte
Botaniguard 22 WP	Beauveria bassiana strains ATCC 74040 andGHA	aleurodes, thrips sur maraîchage ethorticulture ornementale SOUS ABRI UNIQUEMENT	RCE	
D-C-Tron Plus	Huile de paraffine 60-100% Distillate paraffinique léger, déparffinées au solvant ; 0<1% Alcool C16-18 éthoxylés		NOAB	Caltex Australie / Coop
Dipel DF	Bacillus thuringiensis Subsp. Kurstaki souche : ABTS 351	Chenilles sur maraîchage	BFA	Nufarm / coop- Hortical-TIP Services
Eco-Oil	Huiles végétales	Acariens en maraîchage, agrumes	BFA/NASAA	Organic Crop Protectants OCP / TIP Services
Eradicoat	Maltodextrine	acariens, puces , aleurodes		

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ INSECTICIDES / REPULSIFS suite

Noms commerciaux	Composition	Indications Usages	Agrément	Fabricant / distributeur
Flocter	Bacillus firmus I-1582	Nématodes, maraîchage	INAO	Bayer
Helicovex	NUCLEOPOLYHEDROVIRUS DE HELICOVERPA ARMIGERA	Chenilles Helicoverpa- maraîchage	NOAB	Andermatt Biocontrol / coop
Lepinox Plus	Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki SOUCHE	chenille sur maraîchage, vergers		
Littovir	Spodoptera littoralis nucleopolyhedrovirus	Chenilles Spodoptera /maraichage	INAO	Andermatt Biocontrol
Natural	Sels de Potassium + Acides gras	Large spectre	NOAB	Andermatt Biocontrol / Coop
Naturalis	Bauveria bassiana souche ATCC 74040	Aleurodes, acariens, thrips, mouches surmaraîchage	NOAB	DE SANGOSSE
Naturalure	Attractif + spinosad		BFA	Dow agrosience
Neem Azal T/S	Huile de neem (Azadirachtine)	Chenilles, pucerons, thrips, aleurodes Uniquement autorisé sous abri, 3 applications maximum par culture Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus	NOAB	Andermatt Biocontrol / Coop
Nemguard Granulés	Extrait d'ail	Nématicide, Appliqué au semis ou à laplantation	INAO	CBC Europe
Novodor 3 FC	Bacillus thuringensis subsp. Tenebrionis	Larves de coléoptères	NOAB	Andermatt Biocontrol / Coop
Papayou	Purin de feuilles de papayers	Chenilles, pucerons, thrips, aleurodes Uniquement autorisé sous abri, 3 applications maximum par culture Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus	NOAB	Andermatt Biocontrol / Coop
Prev-Am	Huile d'Orange Douce	Insecticide, fongicide, acaricide	Ecocert	
Prev-Am Plus	Bacillus subtilis souche QST 713	Insecticide, fongicide, acaricide		

→ INSECTICIDES / REPULSIFS suite

Noms commerciaux	Composition	Indications Usages	Agrément	Fabricant / distributeur
Pyrethrum FS	Pyréthrine	large spectre	NOAB	Andermatt Biocontrol / Coop
Savon Noir	Savon noir utilisable en AB	cochenilles, traitement semences		
Sluxx HP	Phosphate ferrique	Anti-limaces, Anti-rampants Toutescultures, 7kg/ha	NOAB/EC OCERT	Cerdis Europe / Coop
Success 4	Spinosad	Thrips, chenilles, ravageurs divers en maraichage, bananier	INAO	DOW AGROSCIENCES SAS / Coop-Hortical
Success GR	Spinosad	Ravageurs du sol sur maïs		
Success Naturalyte	Spinosad	Thrips, chenilles, ravageurs divers en maraichage et vergers		
Surround WP	Silicate d'aluminium	Pucerons, chenilles, mouches en vergers	RCE	
Syneis Appat	Spinosad + Hydrolisat de protéine	Mouches sur cultures tropicales, agrumes... 1 l/ha pour la mouche des fruits en traitement par tâcheuniquement	Ecoce rt N° 2060 130	Dow agrosience / TIP Services

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ FONGICIDES

Noms commerciaux	Composition	Indications Usages	Agrément	Fabricant / distributeur
Armicarb	Hydrogencarbonate de potassium	Oïdium, maraîchage	NOAB	Stahler / Coop
Asperello T34	Trichoderma asperellum T34	Fusariose et pythiacée sur tomate, poivron, aubergine et cultures ornementales	NOAB	
Bouillie bordelaise	Sulfate de cuivre+CaCO3	Max 8 kg/ha/an	NOAB	Jardineries
Champ WG	Hydroxyde de cuivre	ildiou, anthracnose, alternariose... Sur cucurbitaceae,avocatier...	USDA	
Cuprocol Duo	Cuivre	Maladies diverses en maraîchage, cultures florales et verger	RCE	
Maniflow	Composés du cuivre	Diverses maladies sur oignon, laitue, tomate...	INAO	MANICA S.P.A
Myco-Sin	Argile sulfurée, extrait de prêle	oïdium, mildiou, rougeot en arboriculture		Andermatt
Serenade Max /Aso	Bacillus Subtilis Souche QST713	champignons (anthracnose, cercosporiose...) sur avocatier, manguier, tomate...	Biogro	Bayer
Thiovit Jet Microbilles	Soufre	oïdium / maraichage, fruitiers	NOAB/INAO	KB Carré Vert /Maison Verte-Coop-Hortical
Trianum-G et Trianumu-P	harzianum Rifai souches T-22 et ITEM-908	Pythium et fusarium sur toutes cultures		

VI. Intrants *(au 6/1/22)*

→ PIEGES / ATTRACTIFS

Noms commerciaux	Composition	Description	Indications Usages	Agrément	Fabricant / distributeur
BANDE GLU BIO	Bande de glu			NOAB	Villomorin ou autres
Cosmo-Plus	Phéromone		Charançons du bananier	NOAB	/ Coop
Cylas formicarius Lure	Phéromone		Charançons de la patate douce	NOAB	Chem Tical / Coop
FLY-BYE	Attractif a base d'huiles	Appât liquide révolutionnaire pour attirer et pour tuer le mâle de la Bactrocera tryoni (mouche du fruit du Queensland) pour rompre le cycle de reproduction de cet important prédateur (piège disponible).		BFA n456AI	NTS Australie / TIP Services
Honey bee magnet	Phéromone			NOAB	Chem Tical / Coop
Hypothenemus hampei	Phéromone		Scolyte du café	NOAB	Chem Tical / Coop
Phéromone mouches fruit à pain	Phéromone			NOAB	IPS / Coop
Phéromone Thrips	Phéromone			NOAB	Chem Tical / Coop
Piège mouche des fruits (huile+phéromone)	Phéromone			NOAB	IPS / Coop
Pièges à limaces	Appât+ph de fer	x3		Com. Tech RCE	Solabio-Novajardin / Coop
Predalure (auxiliaires)	Phéromone			NOAB	Chem Tical / Coop

VI. Intrants *(au 6/1/2)*

→ INTRANTS APICOLES

Noms commerciaux	Composition	Indications Usages	Agrément	Fabricant / distributeur
Cire microcristalline		Traitement du bois des ruches	CA du 25/04	
Huile de lin/cire d'abeille		Trempage des ruches		
Mèche Souffrée				
Sucre certifié biologique	Sucre de canne ou de betterave	Nourrissage		AA3P, épicerie bio, Leader Price, Distillerie de Nessadiou
Thermopeint	Sels de cobalt	Extérieur des ruches uniquement	Com. technique	Roman / Hortical-Farmagri-Coop

23

VI. Intrants *(au 6/1/2)*

→AUTRES

Noms commerciaux	Désignation	Composition	Description	Agrément	Fabricant / distributeur
RHIZOTOP	Inoculant mycorhizien	Micro-organismes actifs (champignon mycorhizien à arbuscule de souches calédoniennes, spores, mycéliums racinaires, fragments de racines mycorhizées), sable et vermiculite dans chaque dose.	Dose à inoculer au moment de la transplantation ou du semis.	NOAB	Aurapacifica (entreprise calédonienne)
Azethyl Phyto	Maturation / Régulateur de croissance	Ethylène		NOABINAO	Air Liquide
Carton	Paillage et autres	Feuilles de carton vierges d'encre, de colle, de scotch et d'agrafes.	Matériau vierge à utiliser sous forme de paillage, à intégrer à un compost, etc.	NOAB	Carton Multi-Formes
CLOACK SPRAY OIL	Synergiiste	Mélange bio d'émulsifiant, d'huile de canola pressée à froid et d'huile de poisson riche en Omega 3 hautement pénétrante.	Epandeur, sticker et synergiste pour améliorer l'utilisation des engrais foliaires.	BFA n 456AI	NTS Australie / TIP Services
Light-mixAll Mix	Substrat	Tourbe brune, tourbe blonde, perlite	Terreau avec engrais	Control Union Certifications, conforme au NOP	BioBizz
OmSubstrate Organic Growing Medium	Substrat	Tourne brune et blonde	Terreau	USDA	Mikskaar / BOTANEA
ProLine Substrates	Substrat	Tourbe blonde en fractions, fibre de tourbe	Terreau	Ecocert	Klasmann-Deilmann / Cheval Distribution
Vinasse	Effluent organo-minéral	Vinasse de mélasse	Fertilisant potassique	NOAB	Distillerie du Soleil /



PLUS D'INFO :

Bio Calédonia
BP 111 - 98845 Cedex Nouméa
www.agriculturebio.nc
coordination@biocaledonia.nc
(+687) 23 12 83

